

## FORMATION

Coordinateur de conférences jeune majeur  
E MAKUA ANA  
de-venir adulte en Hawaïen

E Makua Ana est une réunion qui soutient et mène à la prise de décisions par le/la jeune concerné-e et ses invité-es pour répondre à la question: comment préparer au mieux ma majorité ? Il/elle choisira ses invité-es entre toutes les personnes dans son entourage en qui il/elle a confiance. Ce cercle **permet au/à la jeune d'exposer ses espoirs pour sa vie d'adulte et choisir avec l'aide des invité.e.s les ressources à mettre en œuvre**. Les décisions seront prises par le/la jeune, indépendant du groupe, à un moment de "temps privé". **Suite à ses choix, il ou elle établit un plan d'action et** le/la jeune soutenu-e par son réseau, prend la responsabilité de son avenir. Un coordinateur neutre et indépendant soutient le/la jeune dans l'organisation de la conférence.

La préparation soignée et l'organisation du cercle créent un cadre sécurisant permettant l'expression de toutes les personnes, le jeune en particulier. L'approche axée sur la recherche de solutions renforce le développement du pouvoir d'agir. Les professionnels sont présents pour faire part de leurs préoccupations et surtout pour donner des informations.

Les évaluations menées à l'étranger montrent que E Makua Ana apporte des réponses et des résultats :

- Une prise de conscience du jeune qu'il peut influencer lui-même le cours de sa vie
- L'avenir s'ouvre, un espoir naît.
- Des solutions sont trouvées dans des situations où les travailleurs sociaux se sentaient démunis.
- Les personnes qui reprennent le contrôle de leur vie prennent plus d'initiatives et se sentent plus en capacité d'agir.
- La relation avec l'éducateur change et peut devenir une forme de coopération.
- Les participants expriment une grande satisfaction.

Correspondance : 14, rue Maurice Ravel – 09200 Saint-Girons – Tél. : 06 73 14 83 52  
[contact@questiondejustice.fr](mailto:contact@questiondejustice.fr) – [www.questiondejustice.fr](http://www.questiondejustice.fr)

## Objectifs pédagogiques

Être capable de mener une conférence jeune majeur à deux.  
Acquérir les compétences d'évaluation de l'action menée.  
Savoir si le rôle de coordinateur ou rapporteur d'une conférence des jeunes majeurs vous convient.

## Méthode et outils

Une formation pratique ! Tous les formulaires nécessaires pour préparer et coordonner un « E makua ana » seront fournis, évaluation incluse.

## Moyens pédagogiques

Présentation théorique; échanges en sous-groupes; jeux de rôle; démonstration ; travail en cercle.  
Réflexion individuelle en fin de journée pour consolider ce qui a été appris.

## Suivi et appréciation des résultats

"Question de Justice" reste à disposition pour coacher les coordinateurs qui désirent introduire cet outil dans leur pratique. Un bilan de votre première conférence jeune majeur, clôturera la formation. La signature du code déontologique et l'adhésion à l'association Question de justice, fourniront l'accès à un accompagnement pérenne.

## Programme de deux jours

### Jour 1

- Introduction
- Le film « Tout le monde a un cercle »
- Philosophie de la conférence familiale et de « E makua ana »
- La posture éducative
- Adopter une communication optimiste, concentrée sur les solutions et qui valide les émotions
- Exercices
- Objectifs et incontournables de « E makua ana »
- Déroulement

### Jour 2

- Entretiens de préparation
- Un « E makua ana » en entier
- Retour d'expériences

Correspondance : 14, rue Maurice Ravel – 09200 Saint-Girons – Tél. : 06 73 14 83 52  
[contact@questiondejustice.fr](mailto:contact@questiondejustice.fr) – [www.questiondejustice.fr](http://www.questiondejustice.fr)



Association pour l'introduction des  
pratiques de justice réparatrice

- Un cercle entre participants sur une question qui les concerne
- L'organisation des « E makua ana » au sein de l'organisation
- Plan d'action
- Réflexion/évaluation

## Date et lieu

Deux jours de 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h00

14 et 15 novembre, Toulouse

19 et 20 mars 2020, Toulouse

## Coûts et modalités de paiement

Prix de la formation (matériel de formation inclus) : 290 €

Prix pour particulier (si formation non prise en charge) : 195 €

Inscription confirmée après acquittement des arrhes à hauteur de 100 € et réception de la fiched'inscription.

Formation conduite par : Hélène van Dijk

De formation initiale en Sciences sociales, Hélène van Dijk a obtenu un diplôme universitaire « Adolescents difficiles, approches et pratiques interprofessionnelles » en France où elle vit depuis 1999. En parallèle de son activité d'assistante familiale pour adolescents, elle commence en 2005 sa formation aux pratiques de justice restaurative auprès de la Eigen Kracht Centrale aux Pays-Bas. Depuis 2006, elle multiplie les contacts à l'étranger, se perfectionne puis se prépare à créer une association en France : Question de justice, association pour l'introduction des pratiques de justice restaurative, voit le jour en mars 2012. Elle a pour objet « d'améliorer la vie en communauté à travers la création de liens, leur préservation et leur réparation lorsque un acte délictuel ou criminel les a endommagés ou lorsque les relations se sont détériorées » et ce à travers la sensibilisation du grand public et des acteurs politiques. Elle a pour objectifs : la dispense de formations ponctuelles et de formations continues, le suivi et la mise en relation des personnes formées avec des demandeurs de conférences familiales ou de justice restaurative. Hélène travaille au Centre de Détention de Muret, pour des départements et associations, à l'Éducation Nationale ; l'association a obtenu des subventions de la part de la Politique de la ville, la préfecture et pour son travail en prison.

Correspondance : 14, rue Maurice Ravel – 09200 Saint-Girons – Tél. : 06 73 14 83 52

[contact@questiondejustice.fr](mailto:contact@questiondejustice.fr) – [www.questiondejustice.fr](http://www.questiondejustice.fr)

Association à but non lucratif sous couvert de la loi 1901. N° de Siret 753 782 150 00019. Siège social : Salles - 09200 Saint-Girons  
Organisme de formation enregistré sous le numéro 73 09 00461 09 auprès du préfet de région Midi-Pyrénées.